

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 124

Janvier 2025



MEILLEURS
vœux



 **Panneau
Pocket**





Edito		p.3
Mairie		p.4
Travaux		p.9
Urbanisme		p.10
Enfance & jeunesse		p.15
Focus		p.19
Bon à savoir		p.20
Culture & animation		p.21
CAMVS		p.28
Agenda		p.28

Mairie de Boissise-la-Bertrand

2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : contact@mairie-boissiselabertrand.fr
Page Facebook : @mairieboissiselabertrand

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi : 9h00 à 12h00
13h30 à 17h00
Mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00



Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipal de Boissise-la-Bertrand n° 124
www.boissise-la-bertrand.fr Janvier 2025



Janvier 2025- n°124

Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer
Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szeszak, Mireille Chapus
Charte graphique et mise en page : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 550 exemplaires

Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,



En ce début d'année 2025, c'est avec enthousiasme et espoir que nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. Alors que nous tournons la page d'une année riche en défis et en réalisations aussi bien au niveau national que communal, nous nous apprêtons à écrire ensemble un nouveau chapitre pour notre commune.

L'année écoulée nous a permis de poser les bases de projets ambitieux, que ce soit dans les domaines de l'environnement, de la culture, de l'urbanisme, de l'éducation ou des travaux. Ces initiatives pensées avec vous et pour vous, visent à renforcer la qualité de vie dans notre village tout en répondant aux enjeux sociaux, réglementaires et climatiques de notre époque.

En 2025, nous continuerons à placer l'humain, le bien-être de tous et l'environnement au cœur de nos priorités.

Parmi ces nouveaux défis et opportunités, nous pouvons citer :

- **La transition énergétique locale** avec la construction du parc photovoltaïque et un accompagnement renforcé des foyers vers des solutions de rénovation énergétique avec l'aide de la CAMVS,
- **La sécurité de tous** par la mise en place de caméras de vidéosurveillance et une révision de la signalisation sur l'ensemble de la commune,
- **Un programme de travaux ambitieux** par l'étude de l'agrandissement de l'école, de l'aménagement du RD39 dans la partie en agglomération, de l'aménagement du chemin au Loup,
- **La continuité des projets intergénérationnels** avec le Conseil Municipal des Enfants, le Conseil des Aînés,
- **Le soutien à nos associations**, véritable colonne vertébrale de notre vie communale, par des actions concrètes et une écoute attentive à leurs besoins.

Bien sûr, tout cela ne serait pas possible sans votre engagement et votre confiance. Nous souhaitons que cette nouvelle année soit marquée par une solidarité renouvelée entre les habitants et par un dialogue constructif entre les citoyens et les élus. Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un modèle de dynamisme, de durabilité et de convivialité.

Enfin, nous vous invitons à participer nombreux aux événements qui rythmeront cette année comme l'a été la cérémonie des vœux à la salle de La Recellerie.

Que 2025 soit pour notre commune une année de progrès et d'épanouissement collectif.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Delmer', written over a light grey rectangular background.

Olivier DELMER
Maire de Boissise-la-Bertrand

La collecte mobile de textiles revient !

Réalisée en partenariat avec l'association TissECO solidaire et le Smitom-Lombric, la collecte mobile a permis à deux reprises, le 16 octobre et le 18 décembre 2024, de déposer vos textiles usagés afin qu'ils soient réemployés ou recyclés.

Ces deux événements ont remporté un beau succès. Grâce à ces collectes sélectives de textiles, les linges et chaussures usagés sont détournés des ordures ménagères.

La collecte se poursuit en 2025, les mercredis 5 février, 16 avril, 11 juin, 27 août, 15 octobre et 17 décembre.



Au revoir Philip Ravinet



Philip Ravinet nous a quitté le 22 janvier dernier. Il avait 68 ans. Isabelle, son épouse et lui étaient partis pour leur retraite en Normandie où Philip s'adonnait avec bonheur à sa passion pour la peinture. Il avait d'ailleurs exposé à Boissise-la-Bertrand.

Il était adjoint au maire du Vey, en Suisse normande, depuis les élections municipales de 2020.

Lorsqu'il était boissisien, Philip s'était beaucoup impliqué dans la vie de notre village, tant au sein du Comité des Fêtes qu'en tant que bénévole dans tout ce qui pouvait contribuer à faire vivre Boissise et à créer du lien entre les habitants.

Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir de son rire et de sa belle humeur. Nous présentons à Isabelle et à ses filles nos condoléances. Nous ne l'oublierons pas.

Carnet de l'état civil



Le conseil municipal,

souhaite la bienvenue à :

- Coline BOUTTIER née le 12 octobre 2024

assure de sa sympathie les familles éprouvées par les décès de :

- Andrée Suzanne VEAU veuve BUISSON décédée le 25 octobre 2024
- Arlette BUFFARD décédée le 2 novembre 2024
- Hervé MANAC'H décédé le 1 janvier 2025
- Denise, Micheline FERRARIS veuve SIGWARD décédée le 18 janvier 2025

La publication d'informations relatives à l'Etat civil des personnes n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles auprès du service concerné.

Des abri-bacs dédiés aux déchets alimentaires arrivent !

Le SMITOM-LOMBRIC met en place un nouveau dispositif de collecte des déchets alimentaires. Dès le mois d'avril, des abris bacs spécialement dédiés à ces déchets seront ainsi accessibles aux habitants.



Pour présenter ce dispositif et répondre aux questions des habitants, une **réunion publique se tiendra le vendredi 14 mars 2025, de 18h30 à 20h30, à la salle « La Recellerie »**. À cette occasion, vous pourrez récupérer votre bioseau et votre carte d'accès directement sur place.

Si vous souhaitez participer à cette opération mais ne pouvez assister à la réunion publique, une journée de **permanence est organisée le mercredi 16 avril 2025, de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, à la Mairie**, où vous pourrez également obtenir votre bioseau et votre carte d'accès.

Pour celles et ceux qui ne pourraient se rendre disponibles à ces dates, une inscription en ligne est possible sur le site du SMITOM (www.lombric.com), vous permettant de recevoir le matériel nécessaire.



Cérémonie du 11 novembre 2024

Lundi 11 novembre 2024 à 11h, s'est déroulée, au monument aux morts, la cérémonie commémorative du 106e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Nombreux étaient les Boissisiens réunis pour commémorer le jour anniversaire et rendre hommage à tous les « Morts pour la France » des conflits anciens et récents.

La cérémonie a été ponctuée par la lecture de quelques textes par le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil des Aînés.

Le pot du souvenir, offert par l'association des anciens combattants, a clos cette cérémonie.



La résidence Lucie et Edgar Faure célèbre sa nouvelle centenaire !

Vendredi 13 décembre, lors d'un moment convivial et musical, Simone Commerçon a célébré son centième anniversaire, entourée de sa fille, son gendre, les résidents et le personnel de l'Ehpad. Pour cette occasion spéciale, Simone a reçu un joli bouquet de fleurs des mains de Mme Annie Courtier, adjoint au maire et de Mme Brigitte Michallet, Conseillère municipale déléguée, venues rendre hommage à la sympathique et dynamique centenaire. L'après-midi s'est déroulée autour de chants et de quelques pas de danse.



Les rencontres artistiques

La cinquième édition des rencontres artistiques des communes de Boissise-la-Bertrand et Boissettes se déroulera les 17, 18 et 19 mai 2025 à la salle polyvalente de la Recellerie à Boissise-la-Bertrand.

Le thème proposé aux artistes cette année sera « LE REVE ».

Souhaitant mettre en avant les talents des deux communes, l'exposition est ouverte aux peintres, sculpteurs, photographes et dessinateurs professionnels et amateurs.

L'exposition est également ouverte aux artistes mineurs.

Vous souhaitez exposer ?

Faites-vous connaître **et inscrivez-vous avant le samedi 22 mars 2025** auprès de votre mairie.

L'exposition sera ouverte :

Les samedi 17 et dimanche 18 mai 2025 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le lundi 19 mai 2025 est réservé aux scolaires.

Plus d'informations, bulletin d'inscription, règlement :

<https://www.boissise-la-bertrand.fr/fr/fiche-evenements/les-rencontres-artistiques>



Noël de nos aînés

Le repas des aînés a eu lieu comme chaque année à la salle « La Recellerie » le samedi 14 décembre. Les participants sont de plus en plus nombreux. Cette année, une animation participative et diversifiée était proposée : chansons, magie, blind test. Ce repas a laissé la place à beaucoup d'échanges entre Boissisiens. Les centres de table ont été réalisés par les enfants et les sets de table par « L'atelier aquarelle ».

Le repas, servi par le traiteur « Cusac », a répondu largement aux attentes des convives. C'est toujours un moment de partage et de convivialité.



Nous espérons vous voir encore plus nombreux à ce repas en 2025 et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Pour les personnes ne pouvant pas répondre à cette invitation, un colis de Noël a été remis le mercredi 18 décembre, suivi d'une petite collation..



Cérémonie des vœux

Le 11 janvier 2025, nombreux étaient les Boissisiens à se retrouver dans la salle de la Recellerie pour les traditionnels vœux de la municipalité. Le maire, Olivier Delmer a fait le point sur les réalisations de 2024 avant d'annoncer les projets à venir.



La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et très conviviale.

A l'issue des discours du maire et du président de l'Agglomération Melun Val de Seine Franck Vernin, les membres du Conseil Municipal des Enfants se sont présentés. Ils ont exposé leurs projets avant de prononcer, à leur tour, leurs meilleurs vœux.



Ouverture d'un atelier bois !

Le Conseil des Aînés. propose d'ouvrir un « atelier bois » cette année.

Il suggère la réalisation de nichoirs à disséminer dans le parc des Vives Eaux. Les amateurs de bricolage sont les bienvenus pour aider à cette réalisation.

Manifestez-vous auprès de Dominique : 06 51 42 77 22

Merci.



Subventions éclairage public 2024

Dans le cadre du programme de modernisation des équipements d'éclairage public (programme 2024) des rues suivantes : rue des Clos, rue au Loup, rue des Joies, rue des Coublancs, rue de la Fontaine Berger, rue de Seine, rue François Rolin, D39, place Eugène Gentil, passage de la Fontaine Reine, rue des Sables, chemin aux Loups, rue des Bergères, **la commune a été lauréate au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds vert ».**

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de l'État, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne SDESM, la subvention « Fonds vert » permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique.

Il s'agit de 88 points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de 70%.

Action financée par l'Etat : 9 112.50 € soit 20% du montant des travaux de 45 562.50 € HT.

MODERNISATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC (PROGRAMME 2024)		
Commune de Boissise-la-Bertrand 	Montant des travaux :	54 675.00 € TTC
	Financement de la commune :	27 337.60 € TTC
Préfecture de Seine-et-Marne : 	Financement de l'État	9 112.50 €

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne



La commune a aussi été lauréate au titre de l'appel à projets « Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse » de la Région Île-de-France, dans le cadre du programme de remplacement des équipements d'éclairage public (programme 2024) des rues suivantes : rue des Clos, rue au Loup, rue des Joies, rue des Coublancs, rue de la Fontaine Berger, rue de Seine, rue François Rolin, D39, place Eugène Gentil, passage de la Fontaine Reine, rue des Sables, chemin aux Loups, rue des Bergères.

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de la Région Île de France, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne SDESM, la subvention régionale permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique.

Il s'agit de 88 points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de 70%.

Action financée par la Région île de France : 13 668.75 €, soit 30 % montant des travaux de 45 562.50 € HT.

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne.



Mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Prochaine enquête publique relative à la modification n°1 du PLU

Les Boissisiens ont été largement informés de l'évolution de l'habitat sur notre commune, en application des lois d'urbanisme qui sont mises en œuvre sous l'égide du PLU.

Boissise-la-Bertrand, comme toutes les communes de l'Ile-de-France, doit pouvoir accueillir de nouveaux habitants. Notre commune est attractive et l'Etat incite à ce que les possibilités de construction permettent de répondre à cette demande.

Après deux ans d'études en lien avec l'Etat, le PLU a été approuvé. La croissance de l'habitat peut se faire par la densification du tissu urbain (parcelles pouvant maintenant être divisées) et par des urbanisations spécifiques plus denses : les opérations d'aménagement programmées (OAP). Le PLU indique quatre OAP :

- OAP des Egremonts,
- OAP du Loup,
- OAP du Bas-Boire,
- OAP du château Gabriac.

L'OAP des Egremonts (secteur de la rue des Sangliers) est quasiment achevée (il reste une seule construction à venir, sur les treize prévues).

L'OAP du Loup, en lisière de l'ancienne carrière (espace dit « des Fouilles ») au sud du cimetière, le long du chemin au Loup, a fait l'objet de nombreuses études qui devraient se conclure prochainement. Le volume de l'habitat (nombre de logements) devant être nettement supérieur à celui initialement annoncé au PLU, il a été nécessaire de présenter une modification du PLU.

D'autre part, l'OAP du Bas-Boire, compte tenu de l'évolution prévue pour l'OAP du Loup, a été revue à la baisse tout en introduisant certaines activités non prévues à l'origine (petite enfance, maison médicale, commerce, ...).

La modification n°1 du PLU, qui va être prochainement soumise à enquête publique, comporte ainsi trois sujets :

- L'évolution à prévoir de la consistance de l'OAP du Loup,
- L'évolution à prévoir de la consistance de l'OAP du Bas-Boire,
- Le classement « maisons remarquables » de trois nouvelles habitations de Boissise-la-Bertrand.

Un dossier d'enquête publique, très complet, sera mis à disposition du public, sous forme numérique et papier. Les modalités de réalisation de l'enquête seront définies par un avis d'enquête à paraître. Ce sera l'occasion pour les Boissisiens de s'exprimer sur ces projets.

Pour rappel, concernant le sujet sensible de l'augmentation du nombre de logements à réaliser dans le cadre du Plan local Habitat à l'horizon 2023, nous ne pouvons que rappeler encore un écrit récent de l'Etat (DDT77 du 20.12.2024) : la question de la compatibilité du projet de PLU avec les taux de densification exigés par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF 2013) est **une obligation légale**.

Historique :

Si certains Boissisiens peuvent être surpris de voir ce sujet d'urbanisme devenir d'actualité, nous rappelons les différentes occasions où le Boissise'Mag en a relaté :

- **n° 92** (juillet 2015) : précise que la séance du 25.06.2015 du conseil municipal a acté l'état des études du PLU, donc notamment les OAP, pour passer aux phases de concertation et de validation.
- **n° 93** (novembre 2015) : fait état du lancement de l'enquête publique « relative au projet de révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme ».

- **n° 94** (février 2016) : intitulé « où en est le projet de PLU ? », a détaillé l'avancement des différentes étapes de concertation et le niveau des dossiers qui seront soumis à l'avis du conseil municipal dans sa séance future de mars 2016.

- **n° 95** (mai 2016) : article rédigé après l'approbation municipale du 10 mars 2016.

Des schémas ont illustré, par certains exemples, les nouvelles règles d'implantation des constructions nouvelles.

Un chapitre « sondages de sol au droit du chemin au Loup » a expliqué la nature des sondages destinés à investiguer le niveau du bon sol, et la nature des éventuels polluants sur l'emprise de l'OAP du Loup.

- **n° 98** (juin 2017) : l'éditorial de ce « Boissisien » a indiqué que pour l'OAP du Loup, une troisième campagne d'étude de sol était en cours, après les campagnes de 2015 et 2016.

- **n° 102** (novembre 2018) : l'article « rappel concernant le PLU » a rappelé l'origine des contraintes qui se sont imposées à la commune pour l'élaboration de son PLU : respect des orientations nationales, régionales, supra-communales en vigueur.

- **n° 112** (janvier 2022) : intitulé « Opération d'aménagement programmé du Loup ». Article de fond qui décrit sur six pages la problématique de l'OAP du Loup et présente le cahier des charges de l'appel d'offres à Aménageurs.

- **n° 113** (avril 2022) : deux articles intitulés « l'opération d'aménagement programmé du Loup : où en sommes-nous ? » et « une évolution de notre PLU » appuient l'argumentaire des OAP à l'aide de schémas.

- **n° 114** (juillet 2022) : évoque le projet de « modification du PLU » (modification n°1). Cet article expose les contraintes économiques qui s'imposent à ces projets. « ...Qui doit payer une telle opération (OAP du Loup) ? IL serait illogique de faire payer aux Boissisiens le coût d'une telle opération imposée par ailleurs par l'Etat. C'est la raison pour laquelle l'aménageur retenu doit financer une grande partie de l'aménagement du Chemin au Loup au moyen d'un « PUP » (projet urbain partenarial), dispositif prévu par l'Etat pour permettre le financement d'opérations urbanistiques ».

- **n° 118** (juillet 2023) : article « Urbanisme, un sujet qui fâche », indique qu'au « moment de l'élaboration du PLU,....., l'Etat a demandé que des zones d'habitat dense soient créées : les Opérations d'Aménagement Programmé (OAP) ».

- **n° 120** (janvier 2024) : article « Quoi de neuf à propos du PLU » ; retrace que la prochaine évolution sera la « modification n°1 du PLU », qui va concerner principalement les OAP du Loup et OAP du Bas-Boire. Compte tenu que l'Autorité Environnementale (MRAe) a demandé la réalisation d'une évaluation environnementale, le processus d'élaboration sera complété pour aboutir à une nouvelle enquête publique (enquête publique évoquée par cet article du Boissise'Mag, devant se réaliser au cours du premier semestre 2025).



Le projet de centrale photovoltaïque

Inauguration du chantier par le Préfet de Seine-et-Marne, le 17 décembre 2024

Les travaux de débroussaillage de la zone des Fouilles ont commencé cet automne. Ce projet, relevant d'un permis de construire au niveau de l'Etat, a pu être honoré de la visite du Préfet, Monsieur Pierre ORY, le 17 décembre dernier.



Cette réunion a été l'occasion de rappeler les caractéristiques essentielles du projet, son utilité, le processus qu'il a fallu dérouler pour aboutir.

Si le journal « La République de Seine-et-Marne » a rendu compte de l'évènement (23 décembre 2024), son titre « Après six ans d'attente... » ne reflète pas la réalité des choses.

La première phase (été 2018/ décembre 2019) a consisté à donner forme à une telle idée sur le parc des Fouilles puis tenir le débat interne au sein de la commune pour l'appropriation du projet et du choix du maître d'œuvre.

La deuxième phase - opérationnelle - a consisté en l'élaboration d'un premier permis de construire (01.2021), puis d'un deuxième permis de construire (01.2023), toutes ces périodes ayant été consacrées aux études et discussions écologiques (réduction des impacts faune-flore) jusqu'en novembre 2024 (date de signature du PC par le Préfet). Par rapport à la surface technique pertinente, les négociations « écologiques » ont réduit la surface utile de 30%. Notre maître d'œuvre, SDESM-Energies a été à la manœuvre avec les services de l'Etat.

Rappel des caractéristiques techniques :

- Emprise du projet : 11,2 ha (surface totale des Fouilles = 57 ha),
- Puissance crête totale : 13,45 MWc,
- Production estimée d'électricité annuelle : 14,2 GWh.

Selon les données de RTE (Réseau de Transport d'Electricité), cette production pourrait alimenter 5400 habitants (hors chauffage électrique).



Protéger la biodiversité :

Engagement

Notre projet prend soin de la nature. Nous avons pris des mesures pour protéger les espèces locales comme l'Azuré des coronilles (papillon) et 6 espèces d'oiseaux (Bruant proyer, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pie grièche écorcheur, Tarier des prés et Tarier pâtre).



Pie Grièche



Azuré



Linotte Mélodieuse

Actions

- ▶ Éviter les zones sensibles pendant les travaux.
- ▶ Réaliser des fauches tardives pour protéger la faune.
- ▶ Planter des haies pour offrir des habitats aux animaux.
- ▶ Conserver des espaces de refuges et créer des abris pour la faune dont 4 hibernaculums.

Impact

L'implantation de la centrale évite les espaces les plus sensibles, dont la zone humide au sud, pour maintenir un équilibre entre développement et protection de la nature.

Dès le démarrage des travaux et durant toute l'exploitation du site, l'objectif est de retrouver et de maintenir un habitat favorable pour la biodiversité locale.



Chardonneret Éléphant



Bruant Proyer

Projet contigu pour la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

Loin de vouloir transformer l'espace des Fouilles en un chantier technique, nous avons souhaité rendre l'espace disponible jusqu'à la Seine en un lieu d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie. Ce projet que nous avons initié a été repris par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour étendre le concept de l'amélioration du bord de Seine à toutes les communes riveraines de la Seine (« **Projet L'Axe Seine** »). La réalisation sur Boissise-la-Bertrand sera la première brique de l'édifice.

L'Axe Seine :

Préserver l'environnement

La partie sud du site des Fouilles fait l'objet d'un projet distinct de réaménagement à vocation naturelle porté par la commune et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Les terrains bordant la Seine seront ainsi rendus au milieu naturel pour accueillir la faune et la flore locale. Le cheminement sera revalorisé pour accueillir piétons et cyclistes tandis que des espaces de pique-nique, de jeux et de détente seront créés.

Améliorer le cadre de vie

L'objectif sera d'offrir un espace naturel revitalisé, accessible à tous et respectueux de la biodiversité.

L'ouverture du site au public s'accompagnera de l'installation de mobilier léger à faible impact et d'une gestion différenciée des espaces. Un parcours pédagogique sera aménagé pour sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux et à la biodiversité.



Les grandes étapes du chantier :



Boissise-la-Bertrand est ainsi fière d'apporter sa contribution à l'amélioration de nos territoires.

La Fête de l'école

Le 19 décembre, sur le temps de cantine, a eu lieu le repas de Noël de l'école. Les partenaires dans l'environnement scolaire de vos enfants, tels que nos enseignants, les AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap), les représentants de l'académie, les représentants de la mairie de Boissettes, la directrice de la Ligue de l'Enseignement, nos bénévoles de l'étude et certains collègues de la mairie de Boissise ont pu assister à une très belle chanson chantée par les enfants de la maternelle et à de très jolies danses présentées par les enfants de l'élémentaire.

Ce jour, fut l'occasion de dire au revoir à Camille, notre directrice de centre depuis deux ans, après trois années passées en tant qu'animatrice. Au-delà de son rôle de directrice, Camille était une grande sœur pour certains enfants. Camille s'est vu remettre un bouquet aux couleurs pétillantes comme elle a su l'être. Nous lui souhaitons une bonne continuation.



Les bénévoles

Une équipe motivée et bienveillante accueille une douzaine d'enfants de l'école pour les aider dans leurs devoirs. Plus que de l'étude surveillée, les adultes suivent et donnent des conseils pour la bonne réalisation des devoirs. Des jeux ludo-éducatifs sont à disposition pour continuer à développer l'enfant autour d'activités en fin de séance. Nous renouvelons notre gratitude auprès de l'équipe.

Marc Loubet
Christine Sacco
Patricia Loubet
Christian Desbans



L'emploi civique

Nous avons la chance d'accueillir Méline en tant qu'emploi civique, Méline partage son temps à la fois avec l'équipe éducative et l'équipe du périscolaire sur le temps du midi et de l'étude, cette opportunité lui permet d'acquérir de l'expérience dans les domaines de l'enfance, elle restera avec nous jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le périscolaire

Nous avons le plaisir d'accueillir Lova au poste de directrice du périscolaire. Lova est diplômée et possède de multiples compétences dans les domaines de l'enfance et du handicap. Elle propose un projet commun axé sur la cohésion et l'entraide, des jeux collectifs pour que chacun s'exprime, mais également des activités créatives et artistiques. Ses compétences musicales ont un grand succès pour calmer et canaliser les enfants. Elle a construit son équipe avec Aurélie, qui accède à une formation BAFA et Céline, diplômée en tant qu'ATSEM. Afin de compléter l'équipe, nous recrutons une nouvelle personne.



Présentation des représentants des parents d'élèves

Nous sommes 10 parents bénévoles d'élèves de l'école Les Fontaines de Boissise-la-Bertrand et Boissettes. Notre rôle est de faire le relais entre les familles, les professeurs, la direction de l'école et la municipalité en charge du périscolaire. Nous contribuons à l'organisation de l'établissement et participons au conseil d'école.

Nous organisons régulièrement, au cours de l'année scolaire, des actions telles que des ventes de chocolats, de crêpes, de gâteaux, de torchons/sacs..., nous organisons également la kermesse de fin d'année. Ces événements nous permettent de participer au financement des équipements des enfants et des enseignants et de leurs sorties scolaires. Cette année, nous fournissons à l'école un vidéoprojecteur interactif ainsi que du matériel pour la récréation des enfants.

Le carnaval des enfants se déroulera le samedi 8 mars 2025 de 15h à 18h. Le défilé, à travers le village, partira à 15h de la salle La Recellerie. Il sera suivi d'un goûter dansant.

Merci pour votre confiance !
 Nous serons mobilisés cette année encore pour vous représenter au sein de l'école et pour vous informer.
 N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à nous faire remonter vos remarques et questions.
 Vous pouvez nous contacter par mail :
apebb77350@gmail.com

- | | | | | |
|---|---|--|---|---|
| Florian Bonin

Enfant en CP | Aurélie Poulet

Enfant en CP | Nathalie Delaby

Enfant en CM1 | Virginie Franceschini

Enfant en GS | Verane Duschene

Enfant en CP
Et MS |
| Elodie Henriot

Enfant en MS | Louisiane Souili

Enfant en GS | Natacha Sidlarewicz

Enfant en CP | Gwendoline Viguiet

Enfant en MS
et CE1 | Maryse Laloupo

Enfant en CP |

Collecte solidaire pour Noël

Le Conseil Municipal des Enfants a donné à l'association Lafamisol trois caisses pleines d'aliments, de produits d'hygiène... pour que les personnes en difficulté passent un bon Noël. Un grand merci aux élèves et aux parents de l'école Les Fontaines qui se sont mobilisés.



Le CME décore le village !

Halloween

Pour la seconde fois, les enfants ont voulu décorer la butte.

Fantômes, araignées géantes, squelettes, ont été installés par des petites sorcières et des petits monstres, pour le plus grand plaisir des habitants.



Noël

Une forêt de sapins a envahi la butte cette année ! Le CME a mis tout son cœur pour rendre cette période de Noël encore plus chaleureuse pour tout le village. Les étoiles, guirlandes, décorations, ont apporté une ambiance joyeuse.

Un grand merci à Christian, Patrick (membres du CDA) et le service technique de la mairie pour leur soutien !!



L'activité intergénérationnelle

Le 15 janvier, 21 enfants du périscolaire et le Conseil Municipal des Enfants (CME) ont pu faire un LOTO BINGO auprès des résidents de l'EHPAD « Les Bruyères ». De l'attention, du suspense et des rires ont rythmé l'après-midi.



Au revoir Arlette



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le départ d'Arlette Buffard, Boissisienne de longue date. Elle vivait rue de L'Aunette depuis plus de 35 ans. En 2021 elle avait rejoint la Résidence Lucie et Edgar Faure. Aujourd'hui ses cendres reposent au cœur de notre village qu'elle a tant aimé.

Arlette aimait la vie, les amis, la musique, la danse et les bons restaurants.

Beaucoup de Boissisiens l'avaient découverte à la salle de La Recellerie, à l'occasion des représentations de la troupe « Les Tréteaux de Scène-École ». Son talent de comédienne et son accent provençal avaient fait merveille dans « 8 femmes », « Le Contrôleur des wagons-lits », « Je veux voir Mioussov », « Les Petites Dames vers le Nord ».

Et que dire de son magnifique « Monologue des Champignons » ! Arlette était très investie dans la vie du village et donnait beaucoup de son temps et de son énergie tant au Comité des Fêtes qu'au Conseil des Aînés. Elle prenait toujours soin de remercier le Maire et la municipalité à la fin des spectacles.

Ceux qui l'ont mieux connue se rappelleront qu'Arlette possédait ces deux armes de séduction que le Président John Kennedy attribuait aux femmes : le rire et les pleurs. Heureusement pour les hommes, ajoutait-il, les femmes ne peuvent utiliser ces 2 armes en même temps. Et bien, Arlette, c'était justement cela : des rires, des pleurs, et toujours une grande séduction !

On t'aimait bien, Arlette, et on n'est pas près de t'oublier !

Quand Arlette s'est présentée à notre troupe, intéressée par le théâtre et désireuse d'avoir une initiation, j'ai tout de suite apprécié sa gaieté, son exubérance... et sa franchise.

L'ayant écoutée, je me suis permis de lui donner quelques conseils. Que n'avais-je fait ! « Il me bloque, je ne veux pas rester » s'est-elle écriée.

En réalité, elle a vite compris qu'elle ne savait pas tout, et elle nous a accompagnés pendant plus de 10 ans, en améliorant sans cesse son jeu et son talent comique.

Merci, Arlette, quels joyeux moments nous avons passés ensemble.

Robert VALLEE / Tréteaux de Scène-Ecole.



Les conseils du site cybermalveillance.gouv.fr pour éviter les cyber-arnaques

Lors des périodes promotionnelles, les cybercriminels multiplient les cyber-arnaques, profitant des nombreuses offres sur Internet pour tenter d'escroquer les consommateurs. Face à ce phénomène récurrent, Cybermalveillance.gouv.fr appelle ainsi à la plus grande vigilance et délivre 7 conseils pour éviter de se faire escroquer. Fausses annonces promotionnelles, faux sites Internet marchands officiels, faux sites de commerce en ligne créés pour la circonstance, hameçonnage par SMS, téléphone ou courriel, faux transporteur, faux support technique, fausses confirmations de commande, faux service après-vente, attaques par virus ou rançongiciels ... Toutes les techniques frauduleuses sont utilisées par les criminels pour essayer d'abuser leurs victimes afin de leur faire réaliser un achat qu'ils ne verront jamais arriver, les faire rappeler des numéros surtaxés, leur voler leurs données personnelles ou bancaires ou encore les rançonner.

1. Cyber-arnaques ? Méfiez-vous des offres trop généreuses : Si la promotion vous semble beaucoup plus intéressante que partout ailleurs, alors considérez la suspecte par principe et faites un minimum de vérification avant d'acheter (réalité de la promotion, notoriété du vendeur, risque de contrefaçon...) au risque de ne jamais voir arriver votre achat ou au mieux de vous faire livrer une contrefaçon.

2. Ne confondez pas vitesse et précipitation : Même pressé par un pseudo vendeur en ligne qui vous propose l'affaire du siècle ou par un compte à rebours de vente flash, ne donnez pas trop rapidement votre numéro de carte bancaire et prenez le temps d'un minimum de vérifications : existence réelle et notoriété du vendeur, réalité de la promotion, sécurité de la transaction...

3. Ne rappelez pas inconsidérément des numéros surtaxés : Si des messages énigmatiques reçus sur votre boîte vocale ou par SMS vous demandent de recontacter un pseudo transporteur « pour votre livraison » ou un service après-vente (SAV) « suite à votre achat » ou encore vous proposent une promotion « immanquable », préférez rappeler le numéro officiel du commerçant, du transporteur ou du SAV concerné que vous trouverez sur son site officiel.

4. Cyber-arnaques : Attention à l'hameçonnage : Vérifiez scrupuleusement les adresses d'envoi dans les messages (un seul caractère peut parfois changer), ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes d'expéditeurs inconnus ou douteux qui vous annoncent l'affaire du siècle : vous pourriez le regretter amèrement par le vol de vos codes d'accès, de vos données personnelles ou bancaires, la réception d'un virus, l'achat d'une contrefaçon... Vérifiez la réalité de la promotion sur le site officiel du commerçant ou en contactant par téléphone son service commercial.

5. Vérifiez la réalité et la notoriété des sites sur lesquels vous allez faire vos achats : Assurez-vous que vous n'êtes pas sur une copie frauduleuse d'un site officiel (*) ou sur un site créé pour la circonstance qui propose des affaires comme on n'en voit nulle part ailleurs, mais qui n'a en réalité que pour seul objet de vous escroquer. (*) Vérifiez scrupuleusement l'adresse du site, un seul caractère peut parfois changer par rapport au nom du site officiel. Face à un site inconnu, recherchez son nom sur un moteur de recherche et consultez les avis vous évitera de nombreuses déconvenues.

6. Cyber-arnaques : Protégez vos données personnelles et bancaires : Quitte à rater une très bonne affaire, au moindre doute, ne fournissez pas trop vite vos données personnelles ou bancaires au risque de conséquences qui pourraient être dramatiques : usurpation d'identité, transactions bancaires frauduleuses...

7. Utilisez un mot de passe solide et différent pour chaque application ou site Internet : C'est le seul moyen de vous assurer que si votre mot de passe est compromis sur un site, cela ne compromettra pas l'ensemble de vos autres accès informatiques.

NOTA : Notez que si l'entreprise auprès de laquelle vous effectuez votre achat est localisée à l'étranger, vous pouvez rencontrer de réelles difficultés en cas de litige commercial car elle peut échapper au droit qui protège les consommateurs français. Source : Cybermalveillance.gouv.fr.

Comité des fêtes

L'année 2024 a été riche en événements pour le comité des fêtes. Nous avons proposé plusieurs manifestations qui ont plu à l'ensemble des participants. La soirée années 80 a été un grand succès et sera reconduite en 2025. La compagnie de spectacle Dreamlighters choisie pour le Noël des Enfants le 8 décembre 2024 a réalisé une prestation magnifique qui a émerveillé les enfants comme les parents.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour de nouvelles manifestations et le 1er février pour l'assemblée générale qui se tiendra à 10h à la Recellerie.



Le défilé Elora automne-hiver

Mon équipe et moi-même sommes très heureuses d'avoir pu offrir un show à la salle «La Recellerie» lors du défilé Elora Automne-hiver 2024. La salle était comble.

Un immense merci à la municipalité, à toutes les personnes, aux mannequins, à mon photographe, ainsi qu'aux professionnels de la beauté qui m'ont accompagné et contribué à faire de ce défilé un véritable succès.

Elora est une marque de prêt à porter française qui habille les femmes du 32 au 52, et les hommes du XS au XXXL.

Nous proposons des sessions shopping à votre domicile, dans des lieux insolites avec des conseils avisés. De plus, nous sommes fiers d'être une marque engagée, avec 90 % de nos collections étant éco-responsables.

Je suis également manager chez Elora et je recrute de nouveaux talents. Que vous soyez en activité à la recherche d'un complément de revenu, que vous souhaitez une reconversion professionnelle et faire carrière chez Elora, ou compléter votre retraite, ce job s'adapte à votre vie personnelle ou professionnelle.

On se donne rendez-vous au mois de mars pour la collection Printemps été 2025 !!!!

Murielle MERLIN

5 rue aux Loups 77350 Boissise-la-Bertrand

tel : 06 21 71 09 57

mail : merlinmumu@gmail.com

boutique en ligne : www.elora.com/murielle-merlin



L'épicerie solidaire Lafamisol

Une soirée caritative très réussie le 8 novembre à la salle « La Recellerie » de Boissise-la-Bertrand, qui a réuni 150 personnes autour d'une soirée concert et gourmande !

Un beau bénéfice qui va permettre de remplir les rayons et d'aider les familles dans leur vie de tous les jours !

Un grand merci à la municipalité de Boissise, ainsi qu'à toute l'équipe de bénévoles.



Assemblée générale Sports-Loisirs

Ce mardi 26 novembre s'est tenue à la Recellerie, l'assemblée générale de l'association Sports-Loisirs à l'invitation de sa présidente Madame Brigitte Michallet.

Les adhérents, nombreux à répondre présents, ont tenu, ainsi, à montrer leur attachement à la vie de l'association et leur volonté de participer à son développement.

Après avoir salué les adhérents dont certains sont des inconditionnels depuis plus de 20 ans, la présidente a redéfini les statuts de Sports-Loisirs puis a procédé à la présentation du rapport moral de l'association et Isabelle Caminade, notre trésorière, à celle du rapport financier. Ces deux bilans se référant à l'année 2023-2024 se révélant très positifs, ils ont été soumis au vote des adhérents et approuvés à l'unanimité.

Souignons que Sports-Loisirs représente un total de **103 membres** dont plusieurs messieurs et de nouveaux adhérents grâce non seulement aux **4 cours hebdomadaires**, (Stretching, Cardio, fitness, Pilates, Zumba et Yoga- relaxation) mais encore à **2 nouvelles activités** comme Pilates expérimental et Marche nordique mises en place début 2023.

Brigitte Michallet a exprimé toute sa gratitude envers le Conseil municipal pour son soutien financier déterminant et en a profité pour présenter à nouveau son bureau composé de bénévoles engagées avec constance à ses côtés.

Vice-présidente : Dominique Lambert, trésorière : Isabelle Caminade, secrétaire : Annie Prigot, responsables du matériel : Josselyne Gougnot et Christine Sacco, et 4 membres : Armelle Saverot, Isabelle Brugel, Laurence Thibaut, Annie Mallorant.

Cette intéressante rencontre s'est achevée avec un buffet campagnard placé sous le signe de la convivialité. Ce moment de partage a offert à chacun l'occasion d'échanger dans une ambiance très chaleureuse et de redire son enthousiasme pour la diversité et le sérieux des cours proposés.

Merci à tous nos adhérents pour leur présence et leur confiance renouvelée, à notre présidente et à son bureau pour ces beaux moments passés ensemble et qui ont à cœur de pérenniser le succès de notre association.

Longue vie à Sports-Loisirs et belle année sportive !

La chorale Syrinx de retour à l'église Saint Germain



Nous avons accueilli le 1er décembre à l'église de Boissise-la-Bertrand la chorale Syrinx présidée par M. Pierre Adam.

Elle s'est enrichie, cette fois, d'une organiste Madame Kaori Sakai, d'origine japonaise professeur d'orgue au conservatoire de Melun et diplômée de l'IsdaT et d'une soprano solo Armelle Debos, artiste lyrique, lauréate de plusieurs concours nationaux et internationaux. Directrice du conservatoire de Montereau.

Au piano, nous avons retrouvé Etienne Goepf, titulaire de plusieurs prix du Conservatoire National Supérieur de Paris et professeur au conservatoire de Melun

Le concert a proposé des œuvres de F. Mendelssohn, J. Rutter, G. Fauré, F. Poulenc et des spirituals très variés.

La résonance des murs de l'église apportait de l'intensité au chœur et le public a été envoûté par ce magnifique concert.

L'assistance attentive, a remercié la chorale sous un tonnerre d'applaudissements : un bonheur partagé par tous. Cette soirée s'est terminée par un délicieux vin chaud offert par la mairie et réalisé par le Conseil des Aînés. Le Comité des Fêtes a également participé et servi des petits gâteaux.

Un grand merci pour cette belle prestation et nous espérons revoir la chorale Syrinx l'année prochaine.



Créa'Kids

Nos jeunes créateurs ont fabriqué de belles citrouilles d'Halloween en mosaïque de papiers colorés, un calendrier de l'Avent, des décorations de Noël et un joli cadre en bois « Bonne année » avec de la laine.

Bravo les artistes !



Magnifique concert pour l'Ukraine en l'église Saint Germain de Boissise-la-Bertrand



L'association Boissisienne « Le Lien Par l'Art » a organisé le dimanche 22 décembre dernier un concert exceptionnel en invitant Oléna et Uliana BONDARETS, artistes virtuoses respectivement pianiste et violoniste Ukrainiennes.

Magali BRETON, Grand Prix du Jury de Poésie 2024 de la Société des Poètes et Artistes de France, a déclamé en ouverture son poème « Lorsque tu fermeras mes yeux » dédié aux soldats et au peuple Ukrainien, accompagnée au piano par Oléna.

Le public nombreux a été conquis et ému par un répertoire allant du Baroque à des accents Pop en passant par la musique romantique, compositions d'artistes Ukrainiens qui n'ont rien à envier à leurs pairs musiciens célèbres mondialement connus. Elles ont également interprété des chants du folklore Ukrainien, inspirant espoir et paix.

L'après-midi s'est achevé autour d'un vin chaud offert par la commune.

L'association Le Lien Par l'Art nous donne rendez-vous le dimanche 22 juin 2025 à 17h toujours à l'église de Boissise -la-Bertrand, pour un concert qui nous fera cette fois voyager en pays Celtes, de la Bretagne à l'Irlande avec le duo KAERING : harpe, flute et chant. Retenez bien cette date !



Vacances à thèmes revient !

L'association Sport Famille Plaisir organise sur la commune de Boissise-la-Bertrand des stages sportifs « Vacances à thèmes » pendant les congés scolaires de février :

- du 17 au 21 février 2025 et du 24 au 28 février 2025. Les stages sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans.

Plus d'infos : sport.famille.plaisir@gmail.com ou www.sport-famille-plaisir.fr



SEMAINE 1 : du 17 au 21 Février

KUNG FU PANDA

3-5 ans

Enfile ton costume de panda et prépare-toi pour une semaine d'action ! Rejoins tes amis pour des aventures épiques dans le monde des arts martiaux.

CHAMPIONNAT SFP DES ARTS MARTIAUX

6 ans et +

Découvre les arts martiaux de tes héros préférés, du taekwondo à la boxe en passant par le judo et les jeux de luttes. Amuses toi avec tes amis en toute sécurité !

SEMAINE 2 : du 24 au 28 Février

Les Aventures Miraculous

3-5 ans

En route pour l'aventure avec Ladybug et Chat noir, tu vas participer à des jeux sportifs de balle et d'esquive, des jeux traditionnels et du multisports en folie !

Les sports rétro et LES SPORTS 2.0

6 ans et +

Découvre des sports d'antan avant de remonter dans ta machine à voyager dans le temps pour filer vers le futur avec les sports 2.0 !

Tarifs

SANS REPAS : -3€/JOUR
2^{ème} ENFANT : -15%
3^{ème} ENFANT MOINS : -30%

Les enfants sont encadrés par une équipe professionnelle du sport et de l'animation diplômée. Pour toutes ces activités, une paire de baskets propres (d'intérieur) est obligatoire.

RESSOURCES ANNUELLES du foyer	SEMAINE DE 5 JOURS	JOURNÉE
Inférieures à 13 000 €	90 €	25 €
De 13 001 à 20 000 €	105 €	28 €
De 20 001 à 29 000 €	118 €	31 €
De 29 001 à 35 000 €	129 €	33 €
Supérieures à 35 000 € et extérieurs	139 €	35 €



LIEU DES ACTIVITÉS

École primaire les Fontaines
rue de la fontaine la Reine
BOISSISE LA BERTRAND



HORAIRES D'ACCUEIL

Matin : entre 8:00 et 9:30
Soir : entre 16:30 et 18:30



Rénovation énergétique, attention aux arnaques !

5 conseils essentiels.

Nous sommes nombreux à vouloir rénover notre logement afin de faire baisser nos factures d'énergie et améliorer notre confort. Plusieurs types de subventions existent, mais comment s'y retrouver ? Et surtout, comment éviter les fraudes ? La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ont décidé de renforcer les contrôles afin de sécuriser les propriétaires dans leurs démarches.

1 - Se méfier des entreprises « mandatées » par un service public. Celui-ci ne démarche jamais, ni par internet, ni par téléphone, ni au domicile,

2 - Ne pas communiquer vos coordonnées bancaires ou références fiscales, ainsi que les codes d'accès à vos espaces personnels,

3 - Ne rien payer ni signer le jour même de la visite, prendre le temps de comparer les devis et de vérifier les informations de la société,

4 - Se méfier des offres trop alléchantes,

5 - Prendre rendez-vous avec les conseillers France Renov' de la communauté d'Agglomération Melun val de Seine, interlocuteurs privilégiés, publics, neutres et gratuits, qui vous accompagnent dans votre projet de travaux.



Evénements à venir ...



Février 2025

- Le samedi 8 février 2025

Soirée jeux de société
à 18h30, salle de la Recellerie

Avril 2025

-Le mercredi 2 avril 2025

Reprise de la collecte hebdomadaire
des déchets verts

-Le samedi 5 avril 2025

Théâtre
salle de la Recellerie

- Le lundi 21 avril 2025

Chasse aux œufs
A 11h, Parc des Vives Eaux

Mars 2025

- Le mercredi 5 mars 2025

Réunion publique « Sensibilisation
aux escroqueries bancaires »
à 18h, salle du Conseil municipal

- Le samedi 8 mars 2025

Carnaval des enfants
départ à 15h, salle de la Recellerie

- Le samedi 15 mars 2025

Soirée portugaise
salle de la Recellerie

- Le mercredi 19 mars 2025

Défilé de mode Elora
salle de la Recellerie